Études bibliographiques

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **26 (1946)**

Heft 11

PDF erstellt am: **31.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ÉTUDES BIBLIOGRAPHIQUES

Nous avisons nos lecteurs que nous ne sommes pas en mesure de leur procurer les livres mentionnés sous cette rubrique. Ils devront les demander à leur libraire habituel.

PIERRE JOLLY. **Turgot.** — Paris, Les œuvres françaises, 1944. In-8°, 287 pages, 60 fr. fr.

Une liberté entière, indéfinie, un affranchissement total de toute espèce de droits seraient le plus sûr moyen de porter toutes les branches de l'industrie nationale au plus haut point d'activité dont elles soient susceptibles ; les productions étrangères que cette liberté indéfinie laisserait importer dans le royaume, seraient toujours compensées par une exportation plus grande des productions nationales.

Ecrit sous l'occupation par le directeur général de la Chambre de commerce de Paris, couronné par l'Académie des sciences morales et politiques, ce livre, qui décrit des événements vieux de bientôt deux siècles, est d'une actualité frappante. C'est que la figure de Turgot, son honnetété foncière, sa doctrine économique, ses expériences méritent d'inspirer les hommes politiques de toutes les époques.

Le plaisir et l'intérêt que nous avons éprouvé à lire cet ouvrage au style impeccable, à la forme attachante, seront sans doute partagés par nos lecteurs. (1)

HENRI MAZEAUD. **Principes de réforme sociale** — Paris, Sirey, 1945. In-8°, 140 pages, 120 fr. fr.

Livre écrit sous l'occupation, qui propose les réformes sociales devant, selon l'auteur, intervenir une fois le territoire libéré, dans l'organisation professionnelle, l'habitat, les conditions de travail, le salaire, les assurances, la formation professionnelle, l'organisation des loisirs et surtout dans l'esprit qui préside à l'examen de ces problèmes.

A l'heure où le problème va faire l'objet des discussions de tous, il a paru opportun de publier ces quelques pages. Leur but n'est pas en effet de traiter scientifiquement de la question sociale ; il est seulement de mettre chacun à même d'en connaître les éléments et de dégager les grands principes d'une réforme, principes sur lesquels il est facile aux hommes de bonne volonté de se mettre d'accord.

EDMOND MARTIN-ACHARD. **La cession libre de la marque.** — Genève, Georg, 1946. In-8°, 194 pages, 10 fr. s.

Par cession libre de la marque, on entend le transfert d'une marque de fabrique ou de commerce sans que l'entreprise qui l'emploie soit remise à l'acquéreur de la marque.

Le problème occupe depuis bientôt 20 ans les congrès de la Chambre de commerce internationale et d'autres associations internationales spécialisées, qui considèrent la liberté de cession des marques conforme à l'évolution du commerce international et aux intérêts des industriels comme des consommateurs.

M. Martin-Achard, après un exposé théorique qui fait de son livre un véritable traité des marques de fabrique et de commerce, se livre à un plaidoyer éloquent, convaincant en faveur de la cession libre de la marque et aboutit à des solutions constructives :

— Un nouvel article 11 à insérer dans la loi suisse sur les marques de fabrique du 26 septembre 1890, modifiée le 21 décembre 1928 et le 22 juin 1939 ;

— Un nouvel article 6 quater à insérer dans la Convention d'Union de Paris de 1883.

Ce livre, d'une lecture délassante, attrayante, nous plaît par la logique de sa construction, la clarté et la vivacité de son exposition, par la qualité de son style, par la persuasion de ses arguments. Il mérite d'emporter l'adhésion du législateur suisse et des négociateurs internationaux, et de connaître une large diffusion.

EDMOND DUBOIS. **Paris sans lumière.** — Lausanne, Librairie Payot, 1946. In-8°, 240 pages, 7,50 fr. s. Paris, Payot, 200 fr. fr.

Ce que fut la vie à Paris sous l'occupation, l'auteur de « Vu pendant la libération de Paris » nous le décrit avec la sincérité et la sensibilité que nous lui connaissons et qu'ont appréciées pendant la guerre les lecteurs de la « Feuille d'Avis de Lausanne ».

Peu de Français ont connu les détails dont seul un neutre pouvait apporter le témoignage. C'est ce qui donne à son ouvrage a valeur d'un mémoire historique.

Tous les Suisses qui ont souffert de l'éloignement où ils ont eté tenus de Paris durant cette sombre période, tous ceux qui ont souffert à Paris de la présence de l'occupant, seront heureux de suivre dans les anecdotes piquantes, souvent dramatiques, toujours réalistes, sur les illustrations qui les accompagnent, la vie des Parisiens pendant la guerre.

Anthologie des poètes de la Suisse romande. Biographie, poésies, autographes, assemblés par Eugène de Boccard — Paris, de Boccard ; Fribourg, L. U. F. In-8°, 368 pages, 200 fr. fr.

Heureuse initiative que celle de M. de Boccard de rassembler dans un même volume tous nos poètes romands. Habitués trop souvent à n'accorder qu'à la France le mérite d'avoir vu naître et évoluer la poésie de langue française, nous sommes surpris et charmés du nombre et de la diversité des auteurs suisses. Chez la plupart nous retrouvons les mêmes qualités de simplicité et de sensibilité tranquille et discrète qui nous paraissent les caractériser particulièrement.

Trop de noms seraient à citer, dont plusieurs ont d'ailleurs franchi les frontières de notre pays : Amiel, Marc et Philippe Monnier, Juste Olivier, Eugène Rambert, Philippe Godet, Alice de Chambrier, et plus près de nous Jacques-Dalcroze, Henry Spiess, Henri de Ziegler, François Franzoni, René-Louis Piachaud, René Morax, Pierre-Louis Matthey, Charly Clerc, Gonzague de Reynold et bien d'autres. Nous nous bornerons à recommander ce recueil à tous ceux qui désirent avoir une idée juste et complète de la littérature poétique romande.

Dr EDWIN FREHNER. **Die Reserven in der Unternehmung.** — Zurich, Schulthess et C° A. G., 1946. In-8°, 151 pages, 7 fr. s.

GASTON PERRIN. **La politique des réserves dans les sociétés anonymes** et ses répercussions économiques. — Lausanne, F. Rouge et Cie S. A., 1946. In-8°, 164 pages, 9 fr. s.

Après les nombreuses études juridiques et comptables qui ont paru ces dernières années en Suisse sur les réserves, il restait place pour un travail économique. Nous sommes gâtés puisque nous en avons deux paraissant simultanément, l'un à Zurich, l'autre à Lausanne.

M. FREHNER s'attache dans sa thèse à démontrer que l'objet essentiel des réserves n'est pas toujours d'assurer la sécurité de l'entreprise, ce qu'elles ne sont d'ailleurs souvent pas en mesure de faire, mais d'en réaliser l'auto-financement et d'en égaliser les bénéfices d'un exercice à l'autre. Cela n'est pas nouveau, mais le chapitre relatif à l'auto-financement est intéressant. Celui qui lui fait suite aurait mérité plus de soin ; sa conclusion est décevante puisqu'elle affirme que « tout calcul économique tient compte en une certaine mesure de facteurs à venir et incertains et constitue de ce fait un tâtonnement dans des régions obscures et inexplorées. »

M. Perrin dénonce certains abus auxquels conduit une politique excessive d'auto-financement à l'aide de réserves : modifications de structure de l'actionnariat, scandales boursiers, maladaptation entre producteurs et consommateurs, concentration parfois néfaste de capitaux.

Afin d'y remédier, l'auteur propose avant tout d'obliger les sociétés anonymes à distribuer à leur personnel une partie des profits annuels, de régler plus sévèrement la responsabilité des administrateurs, d'imposer aux sociétés anonymes la publication sincère de leurs résultats et de leurs placements.

On voit que le sujet est vaste et passionnant et que l'auteur n'en élude pas les dangers ni les difficultés. Malheureusement, nous ne pensons pas non plus qu'il les surmonte. Ses raisonnements reposent sur des bases fragiles : une première partie hâtive et superficielle, des chiffres trop anciens qui ne permettent pas de tirer de conclusions pour l'avenir. L'absence d'une doctrine solide qui le guiderait au long de sa seconde partie achève d'imprimer à son travail une apparence décousue, à ses affirmations une teinte d'arbitraire. Ses conclusions enfin, pour pertinentes que soient certaines d'entre elles, font parfois figure de pétitions de principe. Elles supposent, en outre, une immixtion de l'Etat qui nous paraît devoir entraîner sur bien des points plus d'inconvénients, par sa lourdeur et les dépenses qu'elle entraînerait, que le régime actuel.

Ne valait-il pas mieux, dans ces conditions, s'en tenir à la conclusion de M. Frehner ?

---

(1) A l'heure où nous mettons sous presse paraît un autre livre de Pierre Jolly sur Necker. Toute la sympathie de l'auteur pour Turgot explique la critique acérée qu'il fait de la doctrine économique et des procédés de son rival triomphant, en un livre dont la valeur ne le cède aucunement au premier.